



CONDITIONS PARTICULIERES  
Contrat d'accès au stockage

## ENTRE

STORENGY, société anonyme dont le siège est sis 12 rue Raoul Nordling, 92 270 Bois-Colombes, France, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro «487 650 632», représentée par Fabrice Vigneron, Chef du Pôle Commercialisation de la Direction Stratégie, Finances et Commercialisation, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommé le « Stockeur »,

## ET

.....dont le siège est....., immatriculée au.....sous le numéro....., représentée par....., dûment habilité à cet effet,

ci-après dénommé le « Client ».

Etant préalablement exposé que :

Le Stockeur dispose sur le territoire français d'un ensemble de stockages souterrains de gaz naturel ;

Le Client a acquis des capacités de stockage.

**Il a été convenu ce qui suit.**

### Article 1

Le Stockeur et le Client concluent un contrat d'accès au stockage dénommé le Contrat, dont la date d'entrée en vigueur et la date d'expiration sont fixées ci-après.

Le Contrat est constitué par les présentes Conditions Particulières et par les documents et annexes ci-après ayant valeur contractuelle (version du 21.01.2011):

- Conditions Générales d'Accès au Stockage;
- Annexe 1 : Caractéristiques Physiques des Groupements de Stockage ;
- Annexe 2 : Cession de quantités de gaz en stock ;
- Procédures Opérationnelles.

Fait à Paris en deux exemplaires, le

Pour le Client

Pour le Stockeur

## 1. Contrat

Date d'entrée en vigueur du Contrat	Date d'expiration du Contrat
01/04/2011 à 6h00	01/04/2012 à 6h00

Correspondants du Contrat côté Stockeur	Correspondants du Contrat côté Client
<p>STORENGY Direction Stratégie Finances Commercialisation 12 rue Raoul Nordling Immeuble Djinn CS 70001 92 274 Bois-Colombes Cedex</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Signataire du contrat : Fabrice Vigneron Chef du Pôle Commercialisation Tél : 33 (0) 1 46 52 31 20 Fax : 33 (0) 1 46 52 32 19 E-Mail : fabrice.vigneron@storengy.com</li><li>• Interlocuteurs :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ commercial :  Tél : Fax : E-Mail :</li><li>➤ opérationnel :  Astreinte opérationnelle Tél : + 33 (0)6 50 39 28 30 Fax : +33 (0) 1 46 52 32 19 E-Mail : access@storengy.com</li><li>➤ facture :  Tél : Fax : E-Mail :</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signataire du contrat Tél: Fax : Email :</li><li>• Interlocuteurs :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ commercial :</li><li>➤ opérationnel :</li><li>➤ facture :</li></ul></li></ul>

### Renseignements administratifs sur le Client Stockage

- Adresse de facturation :
  
- Numéro de TVA intracommunautaire :
- Numéro de RCS :
- Lieu d'enregistrement du RCS :

### Établissement bancaire du Client Stockage

- Nom et adresse de la banque :
  
- Numéro de SIRET :
- Numéro de compte :
- Sort code :
- Code SWIFT :
- IBAN :

## 2. Garantie

### Montant de la Garantie en euros\*

\*sous réserve de l'application de l'article 10.2 des Conditions Générales

### 3. Réservation de Capacités au JJ/MM/AAAA

Capacité en Volume	Capacité Nominale d'Injection	Capacité Nominale de Soutirage	Capacité Maximale d'Injection Conditionnelle	Capacité Maximale de Soutirage Conditionnelle
MWh(PCS)	MWh(PCS)/J	MWh(PCS)/J	MWh(PCS)/J	MWh(PCS)/J
Produit souscrit				

Point d'Interface Transport Stockage	Nom de l'Expéditeur Transport	Référence du Contrat d'Acheminement Transport
Produit souscrit		

### 4. Prix des Offres de Base

#### 4.1. Termes de Réservation de Capacité de stockage

Prix unitaire de réservation de Capacité de stockage (PURC)	Terme de réservation de Capacité de stockage (TRC)
EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)
Produit souscrit	

#### 4.2. Termes de quantité injectée et soutirée

Prix unitaire de quantité injectée (PUQI)	Prix unitaire de quantité soutirée (PUQS)
EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)
Produit souscrit	

#### 4.3. Termes de quantités non injectées ou non soutirées du fait des opérations de maintenance

Prix unitaire de remboursement de la maintenance						
	planifiée au-delà du quota annuel pour le soutirage	planifiée au-delà du quota annuel pour l'injection	non planifiée en-deçà des 20 Jours équivalents pour le soutirage	non planifiée en-deçà des 20 Jours équivalents pour l'injection	non planifiée au-delà des 20 Jours équivalents pour le soutirage	non planifiée au-delà des 20 Jours équivalents pour l'injection
	EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)	EUR/MWh (PCS)
Produit souscrit						

## 5. Prix de l'Offre Conditionnelle

### 5.1. Termes de réservation de Capacité

	<b>Prix unitaire de réservation de Capacité de Injection Conditionnelle (PURCJIC) EUR/MWh (PCS)/j/an</b>	<b>Terme de réservation de Capacité de Injection Conditionnelle (TRCJIC) EUR/an</b>	<b>Prix unitaire de réservation de Capacité de Soutirage Conditionnelle (PURCJSC) EUR/MWh (PCS)/j/an</b>	<b>Terme de réservation de Capacité de Soutirage Conditionnelle (TRCJSC) EUR/an</b>
Produit souscrit				

### 5.2. Termes de quantité injectée/soutirée conditionnelle

	<b>Prix unitaire de quantité injectée conditionnelle (PUQIC) EUR/MWh (PCS)</b>	<b>Prix unitaire de quantité soutirée conditionnelle (PUQSC) EUR/MWh (PCS)</b>
Produit souscrit		

### 5.3. Terme de quantités non programmées dans le cadre de l'Offre Conditionnelle

	<b>Prix unitaire de remboursement des quantités non programmées dans le cadre de l'Option d'Injection Conditionnelle en-deçà du quota annuel EUR/MWh (PCS)</b>	<b>Prix unitaire de remboursement des quantités non programmées dans le cadre de l'Option de Soutirage Conditionnelle en-deçà du quota annuel EUR/MWh (PCS)</b>
Produit souscrit		

### 5.4. Prix de l'offre Flow Plus

<b>Prix unitaire de quantité injectée Flow Plus (PUQIFP) EUR/MWh (PCS)</b>	<b>Prix unitaire de quantité soutirée Flow Plus (PUQSFP) EUR/MWh (PCS)</b>

## 6. Prix des cessions et acquisitions

### 6.1. Prix des cessions ou acquisitions de Capacités Nominales de Stockage, de Capacités d'Injection ou Soutirage et de Capacités en volume.

Cession ou acquisition	Terme de Cession de Capacité (TCC) EUR
Capacités Nominales de Stockage, Capacités d'Injection ou de Soutirage, Capacités en volume	

### 6.2. Prix des cessions ou acquisitions de Quantités de Gaz en Stock

Prix unitaire de Cession de Quantités de Gaz en Stock (PUGS) EUR/MWh	Terme minimal de Cession de Gaz en Stock (TMCGS) EUR

### 6.3. Prix de la Cession de Droit d'Usage en Injection ou en Soutirage

Terme de Cession de Droit d'Usage (TCDU) EUR

## 7. Prix du terme journalier de conversion de qualité du gaz

source : arrêté approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux de transport de gaz naturel en vigueur pendant la Période de Validité du Contrat – grille tarifaire pour l'utilisation du réseau de GRTgaz en vigueur

Prix du terme journalier du service « base » de conversion de gaz H en gaz B EUR /MWh
Terme de capacité/320 + terme de quantité

## 8. Quotas de maintenance

Les quotas annuels de Maintenance Planifiée figurant à l'article 7.2 des Conditions Générales du Contrat sont définis par Groupement de Stockage dans le tableau suivant :

Maintenance planifiée : quotas annuels nombre de jours équivalents		
	Injection	Soutirage
Produit souscrit		